

# DISCOURS

PRONONCÉS AU CIMETIÈRE MONTPARNASSE

## SUR LA TOMBE D'ALBERT RÉVILLE

LE 29 OCTOBRE 1906

---

### Discours de M. C. Bayet

Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique.

Au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique, j'ai le devoir de rendre hommage à la mémoire d'Albert Réville et d'exprimer sa reconnaissance pour tous les services rendus au pays, à la science et à l'enseignement par celui à qui nous disons un douloureux adieu. Ceux qui ont été ses collègues au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, ceux qui ont suivi ses cours, ou ont été ses élèves, diront mieux que moi, et avec plus de compétence, ce que valaient le professeur et l'historien. Qu'il me soit permis, bien que je l'aie connu moins bien qu'eux, de rappeler surtout ce que valait l'homme et comment sa vie tout entière a été dominée par le culte simple, ferme, et j'ajouterai par le culte intransigeant du devoir.

Longtemps il a vécu à l'étranger et il y a fait estimer et respecter en lui le caractère français dans ce qu'il a de plus sérieux, de plus noble et de plus loyal. Mais l'absence n'avait point diminué son attachement à sa patrie. Il y revint, en fils affectueux,

au lendemain des malheurs qui l'avaient si cruellement frappée, et ce fut tout d'abord pour travailler à la consolidation des institutions républicaines dont il avait passionnément souhaité l'établissement, parce qu'il y voyait la garantie nécessaire de la vie morale et de la prospérité de son pays. Cette tâche il l'accomplit modestement, sans bruit, sans ambition personnelle, n'ayant d'autre souci que le bien public, et beaucoup de ceux qui ont connu depuis Albert Réville ignorent peut-être que le penseur, l'historien fut mêlé jadis aux luttes politiques et s'occupa même d'élections, n'acceptant lui-même d'autres fonctions que celles de conseiller d'arrondissement.

Il y avait d'autant plus de mérite qu'avant tout il était et voulait rester homme de science. De bonne heure des livres de pensée vigoureuse et de profond savoir l'avaient fait connaître de tous ceux qui s'intéressent aux études d'histoire religieuse : en 1860 des *Essais de critique religieuse* ; en 1861 un *Manuel d'histoire comparée de la philosophie et de la religion* ; en 1862, des *Études critiques sur l'évangile selon saint Matthieu* ; en 1869 une *Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ*. Dès 1859 par des articles qui se succédèrent pendant de longues années à la *Revue des Deux-Mondes*, il initiait le grand public à des recherches où la France avait tenu jadis un rang illustre, mais dont elle s'était depuis trop désintéressée.

Lorsque, en 1879, une chaire d'Histoire des religions fut créée au Collège de France, Albert Réville était tout désigné pour l'occuper. Il posa sa candidature, s'excusant de ce rôle auquel il était, disait-il, peu habitué et dont il n'avait point le goût, mais il le fit avec cette dignité, avec ce respect de lui-même

qu'il apportait en toutes choses. Il ne chercha point à se faire indiscrètement valoir, mais il se préoccupa de définir le caractère de l'enseignement qu'il songeait à donner. « Il me semble, écrivait-il à Jules Ferry, alors ministre de l'instruction publique, que tout dogmatisme, soit au point de vue orthodoxe, soit au point de vue purement négatif, serait compromettant pour la création nouvelle, aussi bien que pour les progrès réels de la science essentiellement historique qu'il s'agit de populariser parmi nous. Pour la cultiver et la propager avec succès, il me paraît que le droit de critique à l'égard de toutes les formes de la pensée religieuse, passées et contemporaines, doit marcher de pair avec la sympathie pour le développement religieux général de l'humanité. C'est parce que tel est le terrain sur lequel je poserais mon enseignement, si j'étais honoré de la nomination que j'ambitionne, que je prends la liberté de la solliciter auprès de vous. » Ces déclarations loyales étaient pour plaire au ministre auquel elles s'adressaient. Albert Réville fut nommé. Mais le programme si simple et si modéré qu'il résumait en ces quelques lignes, était alors pour beaucoup singulièrement audacieux. On sait quelles attaques accueillirent la création de la chaire d'histoire des religions. Albert Réville n'en fut point troublé. Il voulait en dehors des polémiques violentes inaugurer un enseignement scientifique : rien ne le détourna du but qu'il visait. Il s'y consacra pendant vingt-six ans et de cet enseignement sont sortis ses livres sur les *Religions des peuples non civilisés* et sur *Jésus de Nazareth*. Une seule fois à ma connaissance, dans sa chaire du Collège de France, il consacra quelques instants à un autre objet. Le 21 mars 1893 il ouvrit sa leçon par un hommage ému à la

mémoire du ministre qui avait signé sa nomination ; il parla en homme de cœur et en bon républicain et le public accueillit ses paroles par une double salve d'applaudissements.

Il lui fut donné de servir ailleurs encore qu'au Collège de France la science à laquelle il vouait sa vie. En 1886, au lendemain de la suppression des Facultés de théologie catholique, une section des sciences religieuses fut créée à l'École des Hautes-Études. « Dans la discussion qui a abouti à cette suppression, écrivait M. Antonin Dubost, alors rapporteur du projet de budget à la Chambre, on a été généralement d'accord pour reconnaître qu'il y avait dans ces matières de l'enseignement théologique une partie qui, si elle avait besoin d'être renouvelée, rajeunie et mise en rapport avec la science contemporaine, ne saurait disparaître totalement du haut enseignement dans notre pays. Il est évident, en effet, que les religions, quel que soit le point de vue auquel on les envisage, constituent une portion intégrante de l'histoire de l'humanité et qu'il y a lieu, dès lors, de les soumettre, comme l'histoire elle-même, à l'examen, à la comparaison, à la critique, et d'en montrer l'enchaînement et la filiation. » Ce langage, d'un homme politique qui a souvent témoigné de sa sollicitude pour les intérêts de la science, concordait de tous points avec celui qu'avait souvent tenu Albert Réville. Aussi était-il en quelque sorte membre de droit de la nouvelle section qui venait prendre place à côté des sections sœurs déjà illustres par leurs travaux. Il y fut nommé d'abord directeur d'études le 30 janvier 1886, puis président de la section le 18 février 1886.

Albert Réville a eu avant de mourir une grande joie. Il y a quelques mois la section des Sciences

religieuses célébrait le vingtième anniversaire de son existence. Déjà fort affaibli par la maladie, il avait voulu présider le dîner amical donné en cette occasion, comme il avait, depuis l'origine, présidé à tous les actes, à tous les travaux de la section. Autour de lui se groupaient ses collaborateurs, dont beaucoup avaient été ses élèves, dont l'un, son fils, associé depuis longtemps à ses pensées et à ses travaux, partageait avec son père les sympathies dont était entouré en ce jour un nom doublement aimé et respecté.

Albert Réville rappela en termes émus comment était née la section, comment elle avait grandi, quelle avait été son œuvre : on sentait passer dans ses paroles l'accent grave et fort d'une affection paternelle. Jusqu'aux derniers jours il s'occupa d'elle, et, avant-hier encore, je présentais au Ministre la dernière lettre officielle qu'il ait dictée et signée et où il défendait les intérêts de ses collaborateurs. Je regrette de n'avoir pu avant sa mort lui donner cette dernière joie de lui apprendre que les vœux qu'il formulait avaient été immédiatement accueillis. Ce sera un bienfait encore dont lui seront redevables ceux dont il a dirigé les travaux.

Par une remarquable coïncidence, dans le mois qui va commencer, s'ouvriront à l'Université de Paris des cours d'histoire du christianisme, de philosophie médiévale, de littérature religieuse. Cette innovation, qui eût étonné il y a trente ans, nous apparaît aujourd'hui comme la conséquence de l'évolution qui a relevé et transformé nos universités.

Rien de ce qui est humain, c'est-à-dire rien de ce qui concerne le passé des sociétés humaines, leur histoire, leurs institutions, leurs croyances, leurs

idées ne doit rester étranger à l'enseignement supérieur dans les Universités comme au Collège de France et à l'École des Hautes Études, parce que nulle part ces phénomènes, de quelque ordre qu'ils soient, ne seront étudiés avec plus de rigueur scientifique et plus d'impartialité. Mais si désormais ces études occupent chez nous la place à laquelle elles ont droit, cette conquête de l'esprit scientifique aura été, pour une large part, l'œuvre d'Albert Réville et nous lui en devons une profonde reconnaissance.

Et si cette œuvre, que je m'excuse d'avoir si imparfaitement indiquée, est solide et de bon aloi, c'est que le caractère était chez lui à la hauteur de l'intelligence. Cet amour de la vérité, cette probité scrupuleuse, cette loyauté qu'il montrait dans ses travaux scientifiques, il l'apportait dans tous les actes de sa vie. Je n'en veux citer qu'un exemple. Lors d'une affaire qui a profondément passionné toutes les âmes éprises de justice, non seulement en France, mais dans le monde entier, Albert Réville voulut, avec une émouvante sincérité, confesser publiquement ses doutes, ses angoisses et la conviction à laquelle il était enfin parvenu. Et, au terme des *Étapes d'un intellectuel*, il résuma ses espérances dans ces deux formules antiques : « *Adversus injustitiam aeterna auctoritas* » — « contre l'injustice revendication éternelle » : « *Magna est veritas et praevalabit* » — « grande est la vérité et elle prévaut ». Si cruel que soit le coup qui frappe sa famille, à qui nous offrons nos profondes et affectueuses condoléances, elle me permettra de dire qu'heureux fut l'homme qui, jusqu'à quatre-vingts ans, sans que jamais aient faibli ni son esprit lucide ni sa volonté, a conservé chaude au cœur cette foi vaillante et active dans la Justice et dans la Vérité.

---